L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DU GOUVERNEMENT-GENERAL.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..............$15 } payable d'avance
TROIS FOIS PAR SEMAINE.$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

La Louisiane.—Le premier numéro de ce nouveau journal a paru dimanche, et nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs. Le caractère sérieux auquel visent les rédacteurs de la *Louisiane*, la mission qu'ils veulent remplir, l'indépendance de leurs opinions, doivent leur mériter un nombreux patronage. Nous leur souhaitons bien sincèrement de réussir.

Une rencontre a eu lieu dernièrement entre le juge Tanry et M. Rowley, vis à vis de New-Providence. Les conditions du duel, si nous sommes bien instruits, étaient des plus meurtrières: les combattans ont été placés à trente pas l'un de l'autre, armés tous deux d'une carabine, d'un pistolet et d'un *Bowie-Knife*, ils avaient la faculté de tirer à volonté et de marcher l'un sur l'autre après le premier feu. Le juge Taney n'eut même pas le temps de faire feu; son adversaire, plus prompt que lui a lâché la détente de la carabine, l'a atteint d'une balle audessus de la hanche. Le juge est mort sur le coup.

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITE.

Des 24 heures expirant hier soir à 6 heures,

Admissions	33	sur lesquelles	29 de fièvre jaune
Guérisons	13	"	4 "
Morts	13	toutes de fièvre jaune	
Patients à l'hôpital	385.		

BUREAU DE SANTE

Pendant les quarante-huit heures qui viennent de s'écouler (de samedi à midi jusqu'à hier à midi,) il y a eu 78 décès dont 57 de fièvre jaune.

D'après les informations qui nous parviennent, il paraît que notre prima dona, mademoiselle Calvé, est sérieusement malade à Mandeville.

Mme Laffarge.—Nous avons annoncé hier la condamnation de Mme Laffarge pour vol des diamans de Mme Leotaud, mais nous n'avons pas dit que cette condamnation fut simplement par défaut; voici ce qu'on lit à ce sujet dans la correspondance du Courrier des Etats-Unis:

"Passons aux scandales. Nous avons eu une seconde ou troisième édition du procès des diamants où Mme Laffarge joue un grand rôle. C'est le 5 août que le procès a commencé. La veuve Laffarge a fait défaut, parce que M. Clavé, qui est au Mexique, n'était pas là. On l'a condamnée après qu'elle a été fortement vigoureusement par MM. Coraly et Odilon-Barrot, avocats et députés. C'est surtout la plaidoirie de M. Barrot qui a écrasé Mme Laffarge et qui lui a été le plus sensible. M. Barrot avait été un de ses amis, ou un de sa famille; elle avait long-temps espéré qu'il prendrait à Tulle la parole en sa faveur. Il en a été tout autrement. C'est le 19 que le procès doit recommencer pour *ainsi* en *l'opposition*, en termes de palais. Mme Laffarge vient de demander un nouveau délai, jusqu'au premier janvier, pour donner le temps à M. Clavé de venir du Mexique, et pour assigner nombre d'autres témoins. On n'aurait pas le temps de faire venir M. Clavé, et assurément M. Clavé, qui a déjà, dans une lettre, protesté contre le rôle qui lui fait jouer Marie Capelle, ne se dérangerait pas de si loin pour venir donner un appui à ses calomnies. Marie Capelle sera donc sans doute condamnée de nouveau et irrémissiblement. Il lui restera la voie d'appel en cour royale et en cour de cassation, puis tout sera dit, et cette femme, qui a brillé dans les premiers salons de la capitale, cette femme dont le père était un lieutenant-colonel d'artillerie, un digne et brave militaire, ira, âgée de 25 ans, belle encore, dans toute la force de son intelligence, filer du chanvre dans une maison de réclusion et coudre des chemises pour les soldats. Terrible contraste du passé avec l'avenir, mais trop juste punition d'une perversité révoltante, que l'éducation de nos pensionnats et la lecture de nos romans licencieux ne pourra qu'entretenir et développer, si l'on n'y prend garde. Au surplus, c'est une justice que je dois rendre au public, il ne s'intéresse plus à cette femme, il a cessé de la plaindre, et il est maintenant convaincu qu'elle ne voit dans ces scènes judiciaires qu'un théâtre où elle croit de son intérêt de jouer le plus long temps qu'elle pourra le rôle de victime."

INTERIEUR.
CONGRES.

Washington, 5 septembre 1841.

Hier le Sénat s'est occupé de la discussion du *tariff bill* et l'on a repris l'amendement de M. Woodbury tendant à placer parmi les articles libres de droit le thé et le café. Mais en résultat M. Clay et M. Calhoun ont occupé à eux seuls toute la séance.

M. Clay dit, dans le courant de la discussion, que les dépenses de cette année s'élèveraient à seize millions, que l'excédent des dépenses sur les recettes absorberait la totalité de l'emprunt de douze millions; et qu'il considérait un nouvel emprunt comme indispensable pour l'an prochain. Mais il pense qu'avec le bill en discussion tous ces emprunts pourront être payés en quatre ans.

Après quelques observations de M. Woodbury la parole est accordée à M. Calhoun qui demande le renvoi de la discussion à lundi afin d'avoir le loisir d'examiner les tableaux sur lesquels M. Clay avait basé son argumentation. Ne pouvant obtenir cet ajournement il combat le bill comme devant favoriser certains commerçans au détriment de quelques autres.

Enfin l'amendement est adopté par 39 contre 10 et M. Clay fait remarquer en riant qu'il voyait pour la première fois une coalition entre les whigs et les locofocos.

M. Allen de l'Ohio propose d'ajouter le sel à la liste des articles francs de droits. M. Walker propose d'y joindre les sacs de jute. Avant la clôture de la discussion qui s'élève sur cet amendement le Sénat s'ajourne.

Dans la Chambre des Représentans on s'est occupé de la résolution relative à McLeod et M. Adams concerne un assez long discours à attaquer notre ambassadeur à Londres, M. Stevenson, relativement à la lettre écrite par lui au commandant de la station américaine dans la Méditerranée.

M. Wise s'efforce d'obtenir la parole pour défendre M. Stevenson, mais avant d'avoir pu y parvenir la résolution est déposée sur le bureau.

La Chambre est informée que le Président a signé le bill de distribution du produit des terres publiques.

Le bill créant une "Corporation fiscale des Etats-Unis" a été signé par l'orateur sur le rapport du comité d'enrôlement et il a été remis aux mains du Président à onze heures.

Sur le rapport du comité de conférence sur le bill des fortifications, la Chambre donne son adhésion aux amendemens du Sénat relatifs aux relevés militaires. Et par suite le bill a été envoyé au Président.

Les locos qui comptaient sur le véto du bill de distribution, ont des faces d'une longueur incommensurable tant est grand leur désappointement.

Comme le Président est informé que la Chambre attend sa décision sur le bill de la Banque, il est présumable qu'il ne le gardera pas si longtemps que le premier bill. On attend sa réponse pour mercredi et le Congrès s'ajournera probablement dans le courant de la semaine.

M. Fox a reçu ce matin provenant du Britannia de volumineuses dépêches. Deux heures après un exprès partait pour le Nord; mais dans quel but? Nul ne le sait.

On prétend que le Président a dit qu'une rupture était plus prochaine qu'on ne le pensait généralement.

On dit aussi que M. Fox est à la veille de faire encore une demande formelle et dernière de la libération de McLeod.

EXTERIEUR.
ORIENT.

L'article suivant de la *Presse* que nous trouvons dans le Courrier des Etats Unis du 4 courant, apprécie d'une manière assez sensée la phase nouvelle dans laquelle vient d'entrer la question orientale. Seulement il nous semble que le Rédacteur de cet article est bien généreux pour le gouvernement français en lui faisant honneur d'une réaction qui est entièrement due aux évènemens: il a cédé ici trop facilement à ses sympathies pour M. Guizot, afin d'avoir une occasion de lancer un sarcasme à M. Thiers.

Nous recevons du Levant des nouvelles qui ont de l'importance. La Porte vient de charger officiellement Mehemet-Ali de reconquérir pour elle les villes saintes tombées au pouvoir des Arabes depuis l'évacuation des troupes égyptiennes. Pour l'indemniser des frais de cette expédition, elle lui fait passer de l'argent et consent en outre à réduire considérablement le chiffre du tribut qu'elle avait d'abord exigé de lui. Il paraît même qu'elle a le projet de lui confier une mission analogue en Syrie où règne, depuis l'expulsion de l'année dernière, l'anarchie la plus déplorable. La Porte a reconnu l'impossibilité de garder elle-même ces deux provinces éloignées, et regarde le pacha d'Egypte comme le seul homme capable d'y ramener quelque ordre et quelque tranquillité.

Ainsi, pendant que le traité du 15 juillet disparaissait à Londres devant les nouvelles conventions diplomatiques auxquelles la France a pris part, il était bien plus efficacement encore aboli par la puissance des faits dans le pays même auquel on avait eu la prétention de l'appliquer. Non seulement, ce traité n'aura pas détruit Mehemet-Ali, ainsi que beaucoup de gens l'avaient prédit et que quelques-uns l'avaient voulu, mais il l'aura au contraire fortifié. Voilà, en effet, le pacha réinvesti tout à l'heure de tout le pouvoir qu'il possédait avant la coalition des quatre puissances. Seulement, cette fois, au lieu d'exercer ce pouvoir irrégulièrement, sans droit réel, et comme un vassal usurpateur, il l'exercera légèrement, avec l'autorisation spontanée de son suzerain, et par conséquent sans courir le risque d'exciter contre soi des ressentimens ou des ombrages. Sa domination en sera ainsi mieux assise et moins coûteuse. Il n'aura plus à trembler chaque jour sur la durée de l'empire qu'il a fondé. En fait, il n'aura rien perdu, puisqu'on lui aura d'une main l'administration des pays qu'on lui avait ôtés de l'autre. En droit, il aura gagné la consécration de l'hérédité dans sa famille, conquête immense à laquelle son génie ambitieux et prévoyant avait travaillé sans relâche pendant un quart de siècle!

Ce résultat a une haute importance. Il déjoue complètement les calculs de l'Angleterre. Il démontre de la manière la plus éclatante la vérité de ce que nous avons toujours dit, à savoir que ce ne serait pas par la guerre que la France servirait ses intérêts en Orient, mais bien par l'action d'une diplomatie habile. Avec la politique tapageuse du 1er mars, nous aurions compromis la prospérité et peut-être l'indépendance de notre pays, sans sauver la Porte et encore moins l'Egypte. Avec la politique tant calomniée par les organes du parti de M. Thiers, nous avons sauvé l'Egypte, rendu à la Porte ce qu'elle avait perdu et affranchi l'Egypte d'un protectorat exclusif, et cela sans que l'indépendance et la prospérité du pays aient couru le moindre danger.

Angleterre.—L'insuffisance probable de la récolte est le sujet qui occupe le plus généralement la presse anglaise en ce moment: le *Courier* de Londres considère ce fait au point de vue financier:

"Nous avons, dit-il, dans plusieurs occasions récentes parlé de la situation critique de la Banque de l'Angleterre qui, avec un peu moins de £5,000,000 d'or dans ses coffres, est exposée à payer prochainement la valeur d'environ seize millions de boisseaux de blés étrangers si le temps continue à être défavorable, et qui, dans tout état de cause, peut être appelée à trouver en espèce l'équivalent de huit millions de boisseaux à 6 shellings 3 d. le boisseau; ce qui la placerait exactement dans la conjoncture où elle s'est trouvée en novembre 1839, lorsque son capital en espèces fut réduit à £2,500,000 et qu'elle ne fut tirée d'embarras que par un emprunt de £2,000,000 fait à la Banque de France. La vérité de nos remarques commence son seulement à se faire sentir, mais à être hautement reconnue; car, malgré l'heureuse arrivée de la nouvelle lune et l'amélioration du temps, l'organe de la Direction de la Banque avoue qu'on ne peut rien opposer à la force des conclusions que nous avons tirées." Nos confrères, dit cet organe officiel, pensent que chaque boisseau de grain étranger qui sera importé, devra être payé en espèces et cela dans une si courte période que, sans l'administration la plus circonspecte et la plus prévoyante, les coffres de la Banque seront mis à sec avant la fin de l'année.

A ces observations on peut ajouter l'extrait d'une correspondance émanée de bonne source et citée par l'*American* de New-York.

Paris, 14 août. La stagnation des affaires continue, on est dans l'attente de l'emprunt-Human et l'on a des craintes sérieuses au sujet de la récolte. Dans une pareille situation, il ne nous sera pas possible de venir à l'aide de l'Angleterre qui devra faire face par ses propres ressources à ses besoins financiers.

—Le tunnel de la Tamise est presque complètement achevé; dans six mois il sera livré à la circulation pour les piétons; M. Brunel, l'ingénieur, l'a traversé le 12 août dans toute sa longueur.

—Quelques secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans différentes parties de l'Ecosse.

—Le vice-amiral Sir Charles Adam, qui a été nommé commandant en chef de la station des Indes Orientales et de l'Amérique du Nord à la place de Sir Thomas Harvey, doit partir pour les Bermudes dans la première semaine de septembre: il arborera son drapeau à bord du Malabar.

—L'utilité des communications transatlantiques à vapeur se fait sentir chaque jour davantage: un des principaux négocians de Londres reçut le 31 juillet une lettre de New York du 18 du même mois qui lui demandait trois cents tonneaux de rails pour le chemin à coulisses de Long-Island; il répondit par le steamer du 3 août que l'ordre était en pleine exécution et il a donné par celui du 19 l'avis de l'expédition.

—Une grande conférence d'ecclésiastiques qui sont en faveur de l'abolition du monopole des céréales, a eu lieu à Manchester le 17 août. Plus de 650 membres du clergé assistaient à cette réunion.

Algérie.—Les nouvelles de l'Afrique française se bornent presque à l'expédition dirigée par le général Lamoricière. Ce général, parti d'Oran dans les derniers jours de juillet, à la tête d'une division assez considérable, est arrivé promptement et sans rencontrer d'obstacles sérieux à Mostaghanem où il a laissé plusieurs bataillons de chasseurs à pied, le 15e. régiment d'infanterie légère et trois escadrons de cavalerie, dont ceux de chasseurs d'Afrique et un de spahi. Après avoir mis ainsi la place dans un bel état de défense, il est revenu à Oran avec le reste de ses troupes et ce retour a été, disent les correspondances une agréable promenade militaire.

La nouvelle garnison de Mostaghanem n'a point perdu pour se mettre en campagne: dès le 29 juillet, elle poussait une reconnaissance dans la vallée du Chéliff, où l'on n'a rencontré que quelques cavaliers arabes qui traillaient en s'éloignant. Dans la nuit du 1er. au 2 août, elle s'est avancée dans la même vallée pour opérer une razzia chez les Medjers; ceux ci en voyant arriver les troupes françaises, se sont empressés de s'y rallier, et d'abandonner Abdel-Khader. Encouragé par ce premier succès, l'officier qui commandait l'expédition, s'est avancé sur le territoire d'une autre tribu qui avait déjà manifesté le désir de se soumettre. Tout fait prévoir que rien ne s'opposera à cette soumission qu'Abdel-Khader doit cependant avoir intérêt à empêcher. Il paraît que l'émir n'a plus parmi les tribus du Chéliff, la popularité dont il jouissait naguères et que beaucoup d'entre elles sont disposées à se soustraire à son joug; elles n'attendent, dit-on, que l'apparition des Français pour effectuer ce projet. On lit à ce sujet dans la correspondance du Courrier des Etats-Unis:

"Nous avons reçu des nouvelles de l'Algérie que nous considérons comme très importantes. Malgré tous les efforts d'Abd-el-Kader, les tribus lui échappent, et c'est là l'indice le plus certain de la ruine de sa puissance. La tribu des Medjeers qui a ses douars à l'embouchure du Chéliff s'est soumise; d'autres tribus plus puissantes viennent à nous et des groupes d'Arabes arrivent tous les jours à Mostaghanem pour offrir leurs services au commandant supérieur. M. le général Bugeaud qui a compris toute l'importance de ces évènements s'est rendu en toute hâte à Mostaghanem pour y diriger le mouvement de défection."

Espagne.—Le sujet le plus important, celui du moins qui préoccupe le plus la population espagnole en ce moment, c'est la querelle entre le pape et la Régence. On sait que le Saint-Père a protesté naguères contre les libertés prises par le nouveau gouvernement à l'égard des biens du clergé; Espartero n'a pas craint, de répondre à ce bref d'un ton fort vif: "La violente allocution du Saint père, a-t-il dit; ne peut-être considérée que comme une déclaration de guerre contre la reine Isabelle II, contre la sûreté de l'état et contre la constitution; c'est un véritable manifeste en faveur du prétendant vaincu et expulsé; c'est une provocation scandaleuse au schisme, à la discorde, au désordre, à la révolte. Le gouvernement de S. M. sans manquer à sa loyauté et à son honneur, ne peut pas garder le silence sur cet énorme attentat. Il ne peut pas manquer d'employer, pour le réprimer, tous les justes moyens que mettent entre ses mains la raison, la convenance, la discipline de l'église et le pouvoir d'une nation grande et noble, si indignement outragée."

Espartero en outre a publié un décret dont voici les articles principaux: 1o. il sera publié un mémoire dans lequel on prouvera que l'allocution du pape est une véritable attaque aux droits de la souveraineté nationale; 2o. tous les exemplaires de l'allocution papale seront saisis; 3o. les prêtres qui essaieront de défendre la doctrine contenue dans la susdite allocution seront rigoureusement poursuivis; 4o. les prélats devront adresser des réprimandes aux ecclésiastiques qui, dans leurs sermons, engageront leurs auditeurs à désobéir aux ordres du gouvernement. La réponse d'Espartero et son décret qui, en d'autres tems, auraient soulevé l'indignation populaire ont été reçus avec assez de faveur.

France.—On écrit du *Hâvre* 14 août:

"Le navire *Leopoldina Rosa*, de Montevideo, partit de ce port [Montevideo] pour le Hâvre dans le courant du mois de mai. L'équipage se composait de matelots anglais et américains; mais le capitaine et le second étaient Français. Il y en avait en outre seize passagers à bord. L'équipage avait fait la convention d'avoir du café à déjeûner et une ration entière de viande. On n'était pas en mer depuis huit jours que les hommes furent mis à la demi-ration de viande et deux sardines substituées au café. Deux matelots, pour avoir fait des représentations, furent mis aux fers; ils furent libérés, il est vrai, au bout de trois jours, mais le capitaine n'en était pas moins prévenu contre eux.

"Le 16 mai, le capitaine frappa un de ces deux hommes, James Dickson, après l'avoir insulté et une lutte s'en suivit où le lieutenant voulant frapper le matelot d'un coup de barre d'anspect, frappa le capitaine à la tête. La lutte terminée, les hommes se retirèrent sur l'avant, Dickson avec eux, et le capitaine avec ses officiers à la chambre où ils s'armèrent et de là revinrent de suite sur le pont. Ne trouvant pas Dickson sur le pont, le capitaine descendit dans le poste de l'avant et lui passa son épée au travers du corps et n'a pas voulu permettre au chirurgien de lui porter du secours. De sorte que ce pauvre Dickson est mort le lendemain.

Ces faits ayant été portés à la connaissance de la police au Hâvre, le capitaine a été arrêté et interrogé. Mais ce qui paraîtra fort étrange, c'est que le capitaine a été mis en liberté sous prétexte que les tribunaux français ne pouvaient pas connaître des actes commis en mer à bord de bâtimens étrangers. Communication des pièces a aussi été refusée au consul anglais."

Nous traduisons ce passage extrait du *Charleston Courier* sans en garantir en rien l'authenticité. Nous devons même ajouter que les circonstances sont peu concordantes et peu probables.

—On écrit de Beaune au *Courrier de la Cote d'Or*: "Il n'est bruit dans notre ville que d'une tentative de vol qui vient de révéler un trait d'avarice qui n'a pas même été soupçonné par Molière.

"Il y a quelques jours, des voleurs se sont introduits au domicile de Mme... dont le fils s'est fait remarquer, il y a quelques années, à Dijon, par l'originalité affectée de sa vie et ses excentricités littéraires. La savaient que cette dame, dont l'avarice dépasse toutes les bornes, et qui, malgré ses quarante mille francs de rente, couche sur un grabat et se garantit du froid à l'aide d'une vieille couverture de laine, avait dans sa chambre un grand coffre long, qu'ils soupçonnaient devoir renfermer un trésor. Entrés dans la chambre, ou plutôt dans le réduit où cette caisse était placée, ils se sont mis en devoir de la briser afin de s'emparer de l'or que leur imagination y avait placé. Quel fut leur étonnement et leur effroi lorsqu'ils virent apparaître à leurs yeux un crâne, des ossemens humains, tous les débris d'un squelette! On dit que dans leur épouvante ils prirent la fuite, moins par crainte de la police et de la cour d'assises, que du cadavre dont ils venaient de violer le singulier asile et troubler le repos.

"La police, avertie qu'une tentative de vol avait eu lieu, se transporta aussitôt au domicile de Mme...., qui était absente, et constata elle-même les faits que je viens de rapporter; elle ne tarda pas à en obtenir l'explication. Mme ...., avait une fille qui mourut à Paris, il y a quelques années. Cette demoiselle avait été inhumée dans un des cimetières de la capitale, où cette famille avait acheté une concession temporaire, qui devait être renouvelée au bout d'un certain temps. Le délai expiré, Mme .... ne voulant pas payer la modique somme qu'elle était tenue d'acquitter comme héritière de sa fille, imagina de la faire exhumer et de la rapporter dans sa province. Depuis lors, et afin d'épargner sans doute les frais d'une seconde inhumation, elle avait abandonné, gisant dans un coin de sa chambre, la bière qui renfermait les cendres de sa fille. C'est là que les voleurs, qui avaient voulu spéculer sur l'avarice de Mme ...., mais qui ne s'attendaient pas à un trait de ce genre, en ont fait la découverte."

VARIÉTÉS.

FRAISFONTAINE.
SIMPLE HISTOIRE.

Certaines parties de la Haute-Bourgogne sont plus dignes d'attention qu'on ne pense. Si l'on s'écarte un peu de la route usée qui mène en Suisse et si l'on se perd dans les vignes du côté de Tonnerre, de Chablis, de Noyers, on trouve un petit pays qui a de grandes raisons pour être modeste, mais qui gagne à cela ce qu'on y gagne presque toujours: l'avantage d'être étudié à part et de plaire comme une découverte. Restez-là quelques jours, et vous ne verrez pas sans charmes et vous ne quitterez pas sans regret cette terre ondulense, ces aspects bornés, ces [illegible] ... leux que suivent la rivière du nord, le Cerein de Médicis, les pieds du curé; vous aimerez ces vallées bizarres qui s'ouvrent tout-à-coup devant vous au fond desquels pointe un clocher; le village situé où votre passage n'éveille pas même l'aboiement d'un chien, mais non loin duquel vous trouverez toute la population gaîment éparpillée dans une chènevière, dans un pré, dans un canton de vigne; toute cette topographie enfin qui prépare le voyageur aux âpres beautés des alentours d'Avallon, à l'effet sauvage des collines du Morvan.

Il y a vingt-cinq ans, on mettait bien six jours à faire le voyage pour aller de Paris à ce pays-là. On cheminait au petit trot, plus souvent au pas, dans une patache qui vous berçait en cadence de son langage et de son roulis; on parlait, on chantait, on mangeait dans la voiture; on prenait patience; on avait surtout pitié du cheval, on descendait à toutes les montées pour alléger sa charge, on s'arrêtait pour laisser souffler le pauvre animal, pour lui faire respirer du vinaigre, pour déjeûner, pour dîner, pour souper et pour dormir; on campait à Mongeron, à Lieursaint, au Châtelet; on faisait des repas sur l'herbe, on cueillait des noisettes dans les bois et du raisin dans les vignes; puis, le soir on s'asseyait en rond sur des chaises devant la porte de l'auberge, dans la grande rue des petites villes, aujourd'hui à Pont-sur Yonne, demain à Villeneuve-le-Roi; ou bien on se baignait dans l'Yonne, dans la Seine, où l'on pouvait; et le matin on partait à l'heure de la rosée, et, quand on finissait par arriver, c'était dommage, car on n'était créé pour ainsi dire une famille dans la carriole. Mais le progrès s'en est mêlé, on n'a plus mis que trois jours à fournir cet énorme trajet de cinquante lieues; et puis, voyez le sacrilège, on n'a plus mis que vingt-quatre heures; enfin, voici qu'on trace un chemin de fer à ces pauvres gens, et l'on ira chez eux en cinq heures. Heureusement on ne fait guère qu'y passer, et les communications secondaires restent très imparfaites; aussi restent-ils, eux, aussi parfaits que possible. Ils sont encore aujourd'hui honnêtes, gais, simples et affables par excellence, aujourd'hui qu'ils ont des billards et des marchandes de modes. Qu'on juge de ce qu'ils devaient être en 1787, lorsque Joseph Pichon y vivait dans le magnifique château du comte de Tanlay.

C'était un jeune homme du village de Rugny, à trois ou quatre lieues de ce château. Il avait perdu de bonne heure son père et sa mère, et s'était trouvé tout d'un coup à la charge de sa tante Gertrude, une vieille femme qui avait du bien et dont il était seul héritier. Comme Mlle. Gertrude pouvait vivre à rien faire, elle était quelque peu et priait beaucoup. C'était une grande dévote, pleine de foi et d'espérance, mais de charité, fort peu, et qui ne savait comment s'y prendre pour se débarrasser saintement de son pauvre neveu qui lui tombait sur les bras. Elle l'avait adressé à son curé qui l'avait recommandé au chapelain du comte de Tanlay. Alors Joseph fut bon était venu tout enfant dans l'opulent manoir pour en assister le digne aumônier. Peu à peu celui-ci l'avait pris en amitié, l'avait élevé, adopté, instruit même; et, aujourd'hui qu'il avait dix-neuf ans, Joseph était pourvu de tout ce qu'il fallait pour devenir par la suite un membre distingué du clergé, de tout, excepté de la véritable vocation peut-être. Car c'était un joli garçon, ayant des cheveux bruns, bien fournis, l'œil noir et animé, la taille moyenne, la tournure élégante, l'esprit vif et l'âme poétique, possédant surtout cette naïveté maligne, cette innocence avisée, qui caractérisaient les jeunes hommes au bon vieux temps.

Comme il ne tenait pas beaucoup à visiter sa tante Gertrude, se trouvant bien au château, il n'en était pas sorti depuis sept ans, et coulait mollement ses jours, soit dans la société du chapelain, soit dans la bibliothèque dont on lui avait confié le soin, et qui était, grâce à lui un second sanctuaire, aussi aimé, aussi bien desservi que celui de la chapelle; soit enfin dans le parc fastueux qui accompagne je noble demeure. C'est si beau, Tanlay, dans ce pays si simple et si modeste!

Cependant il vint un jour où Joseph s'ennuya dans ce palais. Ce jour là, la famille de ses maîtres était absente, et le chapelain en profita pour faire, suivant le digne et fraternel usage du diocèse, une tournée gastronomique dans les presbytères. La tentation était nouvelle et l'occasion bonne. Ce jour-là, le bonheur et la vie étaient au dehors; ce jour-là on était au mois de juin; ce jour-là, Joseph avait dix neuf ans; l'âge et la saison faisaient rêver le jeune homme de fleurs, de liberté, d'amour; il ne trouva rien de mieux à faire que d'aller voir sa tante Gertrude ou plutôt le village où il était né.

Le voilà donc qui se met en voyage, sans se rappeler bien précisément la route qu'il devait suivre, mais sachant bien qu'il suffisait d'abord de remonter la rivière de Tanlay jusqu'à Quaincy. Là, ses souvenirs le guideraient; car dans son enfance, il avait fait plus d'une fois et de plusieurs manières le trajet qui le séparerait encore de son village. En effet, une heure après son départ, il marchait d'un pas délibéré sur la chaussée de l'étang de Quaincy, et saluait, en passant, ici le moulin, et là le monastère gaîment assis au bord de ces belles eaux, dans la vallée plus riante et plus large, avec ses prairies fraîches où régnent le silence et le recueillement, avec ses peupliers murmurans, avec ses bois bénis où se cachent des carrières de truffes.

Joseph s'arrêta un instant: c'était là qu'il fallait choisir un chemin et consulter sa mémoire locale. Le plus sûr était bien encore de continuer sa marche en côtoyant le mince cours d'eau jusqu'au village de Quenoult, où la rivière de Rugny vient se jeter dans le fleuve de Tanley, mais cette route faisait un coude immense et c'était trop facile. Il valait bien mieux couper court à travers les bois, par les sentiers tant de fois parcourus lorsqu'on allait aux noisettes ou qu'on dénichait les jeunes fouines. Joseph s'y engagea donc; mais il fallait obliquer à gauche, si bien qu'il s'égara tout à fait vers la droite. Il se trouvait dans un lieu découvert que les gens du pays appellent Frais-Fontaine. C'est un ruisseau d'une extrême limpidité qui donne son nom à tout le vallon boisé qui le conduit jusqu'à l'étang de Quaincy. De toutes parts, les hautes taillis amoncelés sur les pentes enferment cet espace accidenté que tapisse une herbe fine et fraîche. La solitude y est profonde. A la lisière du bois seulement, et d'un côté de la prairie, s'élèvent des pyramides de fagots, régulièrement entassés, qui recouvrent des fouilles à charbon, et du sommet desquelles on voit sortir lentement un éternel filet de fumée bleuâtre. Le ruisseau de Frais-Fontaine coule de l'autre côté à sous des cressons, non loin des huttes de charbonniers.

Joseph connaissait bien Frais-Fontaine; mais il y a dans les bois tant de sites qui se ressemblent, et il y avait si longtemps qu'il n'avait visité celui-ci, que pour se bien rassurer il dut se diriger vers l'endroit où il savait trouver un indice certain, je veux dire vers l'endroit où était le ruisseau. Il avait besoin en s'approchant et le cherchant des yeux, il ne voyait partout que de la verdure à cause des cressons qui le recouvraient et qui se fondent avec les herbes, lorsque tout à coup une apparition singulière vint tout à la fois fixer son attention et dérouter ses conjectures.

En tournant un massif d'oseraie, seul et dernier obstacle qui pût lui cacher encore quelque chose, il vit une jeune fille debout à la place même où il avait supposé que coulait le ruisseau. Frais-Fontaine a-t-il tari, ou la jeune fille avait-elle les pieds dans l'eau.

En s'approchant davantage, Joseph vit à n'en pas douter que la seconde hypothèse était la véritable. Le lit du ruisseau, de huit pouces de profondeur, était plein, comme autrefois, d'une eau cristalline qu'enveloppaient les cressons et qui ne se montrait qu'au milieu, étroite et fuyante comme un moiré ruban de moire; et là, dans le courant qui se divisait en frissonnant à l'entour de ses jambes nues, une toute jeune paysanne, et des plus charmantes, se tenait debout, marchant avec précaution, à petit pas, tâtonnant de la pointe de son pied délicat, qu'on distinguait parfaitement, le fond caillouté du ruisseau, et d'une main relevant par derrière sa jupe de futaine rayée, tandis que de l'autre elle faisait le geste craintif de quelqu'un qui tient à conserver son équilibre. Sa physionomie distinguée avait un caractère tendre et rêveur, avec une nuance de malice; ses yeux, quoique baissés, conservaient une expression spirituelle et animée; son front était virginal, son teint, d'un rose vif en ce moment; et sa respiration, un peu oppressée par le saisissement que lui causait la fraîcheur du ruisseau, se trahissait doucement au bord de son corset de drap bleu. Au sourire qui effleurait ses lèvres, à la mine pensive et lutine qu'elle faisait en regardant son liquide sentier, on voyait bien qu'elle avait la conscience de sa fantaisie d'enfant et qu'elle songeait, l'espiègle, à ce que dirait un garçon du village s'il la surprenait dans cette belle occupation. Qu'on juge de l'impression que lui causa la vue inopinée de notre voyageur.

Joseph pour aller voir sa tante Gertrude, s'était mis dans ses atours du dimanche: il avait une chemisette blanche, un gilet blanc, une culotte de velours gris, des bas blancs, des guêtres de toile écrue et même un peu de poudre à ses cheveux, le châtelain! et en route il avait ôté son habit brun à boutons d'argent à cause de la chaleur. Dans ce moment il était arrêté au bord du ruisseau, l'œil ravi, la cravate lâche, le tricorne sur l'oreille et portant sur l'épaule son bâton chargé de l'habit brun et un paquet de voyage dans un mouchoir rouge à carreaux.

Quand elle releva la tête en le regardant, il vit que ses yeux étaient d'un bleu foncé et d'une douceur caressante qui allait droit au cœur, il fit en même temps son excessif embarras, de sorte que, malgré sa timidité, il osa dire:

—Oh! n'ayez pas peur mademoiselle et que je ne vous dérange pas; je voudrais seulement savoir par où il faut prendre pour aller à Rugny?

Examinant mieux alors et jugeant tout de suite le gentil garçon qui appelait *mademoiselle*, la jeune fille reprit son assurance et ne crut pas même nécessaire de se déranger.

—Il faut vous retourner bien vite, répondit-elle, et vous en aller par où vous êtes venu.

—Mais je viens de Quiaucy, dit Joseph en souriant.

—Bon, bon, vous m'entendez bien. Prenez la prairie et suivez-la jusqu'au bout; Vous trouverez les chènevières et vous verrez l'église, parce que chez nous l'église est en bas. Vous n'aurez plus qu'à monter à droite par le chemin de tout le monde. Adieu monsieur.

Mais Joseph ne répondit rien et ne bougeait pas; je crois même qu'il n'écoutait que la voix de la jeune fille et nullement ses paroles.

—Si vous aimez mieux, continua-t-elle, arriver par le moulin, il faudrait monter par ici, du coté des charbonniers, et entrer dans les bois de M. le marquis de Louvois; mais vous vous perdrez. Eh bien! décidez-vous donc, ajouta-t-elle en riant, mais en rougissant quand elle vit que le voyageur restait là et ne la quittait pas des yeux.

—Il faut........que je vous embrasse pour vous remercier, dit enfin Joseph avec un grand courage et en rougissant aussi.

—Oui-da! et elle se prit à rire. Eh bien! venez jusqu'à moi, si vous l'osez, continua-t-elle malignement, car elle se croyait parfaitement défendue par le rempart liquide que formait le ruisseau autour d'elle. Ne faut-il pas que ce soit moi qui me dérange?

—Qu'à cela ne tienne! s'écria le jeune homme. Vous ne vous sauverez pas?

—Non, dit-elle avec gaîté, et ne pensant pas être prise au mot.

Mais notre chevalier ne se le fit pas dire deux fois: il se mit à marcher dans l'eau aussi facilement que saint Paul marchait dessus, et en trois pas il fut auprès de la jeune fille, qui se laissa religieusement embrasser sur les deux joues. Une honnête fille n'a que sa parole. L'intrépide voyageur passa ensuite sous son bras le bras paisible de la baigneuse et lui dit:

—Comme je n'ai pas entendu un mot de ce que vous m'avez dit, vous allez me conduire vous même jusqu'à Rugny, n'est-ce pas?

—Vraiment! Mais si je voulais continuer à me promener dans l'eau?

—Eh bien! je serais encore votre cavalier. Le plus fort est fait. Mais vous allez venir, n'est-ce pas?

—Il faut bien, dit la jeune fille que le dévoûment singulier de ce jeune homme avait singulièrement flattée. ...

Joseph sourit, et se décida; ayant fouillé avec précaution le fond de la rivière, ils arrivèrent sur la terre ferme. Comme la jeune fille continuait à marcher ...

—Et vous? dit Joseph en montrant des yeux les pieds qui ... sabots, vous ... ?

—Oh! que non! j'ai mes sabots là bas au bord ...

—Au bout de la prairie? A la bonne heure! mais si quelque passant ....

—On n'oserait pas. Jacqueline est là qui les garde.

—Qu'est-ce que c'est que Jacqueline?

—C'est quelqu'un qui a des cornes.

—Une chèvre? Et si Jacqueline s'en allait vagabonder?

—Il n'y a pas de danger que Jacqueline quitte mes sabots.

—Ah! bien. Jacqueline garde les sabots et les sabots gardent Jacqueline.

—Absolument.

—Et comme ça, vous êtes de Rugny, vous?

—Oui, et vous?

—Moi aussi.

—Tiens, comme ça se trouve! Moi, je suis Félicie Dechemin. Et vous?

—Félicie! s'écria le jeune homme en suspendant sa marche et en considérant une seconde fois sa compagne; Félicie qui n'a jamais pu supporter une paire de bas? Félicie qui courait toujours sans sabots dans les prés? Félicie *les pieds nus*, comme on vous appelait dans ce temps-là?

—Et comme on m'appelle encore. Mais vous, qui étiez-vous donc dans ce temps-là, dit-elle en l'examinant à son tour.

—J'étais Joseph Pichon, et je le suis toujours.

—Mon cousin Pichon!

—Ma cousine Dechemin!

—Holà, holà, holà, mon Dieu! Voilà une rencontre! s'écria Félicie d'une façon toute bourguignonne, et en se laissant prendre les deux mains.

—Comme tu es devenue gentille! dit le jeune homme en hésitant un peu.

—Comme vous êtes....changé! reprit-elle en baissant les yeux.

Et, voyez la bizarrerie, à partir de ce moment, toute aisance, toute familiarité, disparurent entre eux; une contrainte invincible s'établit de l'un à l'autre. Ils s'étaient beaucoup aimés dans l'enfance, ainsi sans arrière-pensée; ils s'étaient promis d'être mari et femme; aujourd'hui ils se le rappelaient tout bas chacun de son côté, et ils n'osaient s'en souvenir ensemble tout haut. Leur silence même s'était-il pas le plus doux des aveux!

Eux qui avaient débuté par s'embrasser ils osaient à peine se regarder maintenant.

[*La suite à demain.*]

DERNIERES DATES

New-York	sept 4	Londres	août 18
Philadelphie	sept 4	Liverpool	août 19
Washington	sept 4	Paris	août 16
Baltimore	sept 4	Havre	août 17
Charleston	sept 4	Bordeaux	août 14
Vera-Cruz	juil 21	Caracas	... 12
Tampico	août 22	Havane	août 20
Mexico	juil 2	Londres	août 21

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPÉDIÉS

Brick George Washington, Ross, Vera Cruz, J. W. Zacharie & Co.

Goel. Ly urgue Lewis, Savannah ...

Ven Tres, Poistel, Matance ...

ARRIVÉS

Brick Washington, Ross, de Vera Cruz.

Steamer Parole Oswier, de Yazoo City.

" Rudolph, Welsh, d'Alexandrie.

" Wm. Veil, McDonald, de la Rivière Rouge.

MEMORANDA

A New York, pour ce port, 4 sept navire Vicksburg, Berry; navire Kalamazoo, McCerren, partant le 10; trois mâts Allerton, Terry, 10; steamer Neptune, Rollins, 10 oct; sbt Hudson, Page, navire Tyrone, 8, sbt Liverpool, Agry; sbt James-Edward, Howard.

Boston, 3 sept—arrivé, brick Commodore, Marseilles—Hele le 29 juil lat. 37, 50, long. 34, navire Partola, 35 jours de la N. Orléans pour Marseille.

PAR LE REGISTER.

VENTES DE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.

VENTES A L'ENCAN.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille.
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres,
Connaissements, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

SANGSUES.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES A NEW-YORK.

CAFE ET BILLARD A VENDRE.

RESTAURANT DES VENDANGES DE BOURGOGNE.

A LOUER PRESENTEMENT.

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT.

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

PHARMACIE A LAFAYETTE.

CINQUANTE P. R. RECOMPENSE.

QUARTIER GENERAL
Nouvelle-Orléans, le ... 1841.
Ordre Général, No. 11

HOTEL DU GLOBE.

D. LEONARD, Juge.